

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**



À UNE SÉANCE ordinaire du conseil municipal, tenue le 3 septembre 2024 à 19 h 00, à la salle du conseil, située au 35, chemin de North Hatley.

SONT PRÉSENTS les conseillères et conseillers suivants : Mesdames Julie Lamoureux, Lina Courtois et Huguette Larose, et Messieurs Jean Couture et Guillaume Poirier.

ABSENT le conseiller Stéphane Laplante

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le maire Jacques Demers. Monsieur Marc Marin, directeur général et greffier-trésorier, agit à titre de greffier d'assemblée.

Deux (2) personnes sont présentes dans la salle au début de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal

3.1 Séance ordinaire du 5 août 2024

4. Finance

5. Voirie

5.1 Rapport de dépenses – Contremaître des travaux publics

5.2 Rapport d'activité – Contremaître des travaux publics

5.3 Octroi du contrat – Travaux de pavage de transition

5.4 Octroi du contrat – Travaux de remplacement de deux ponceaux –
Chemin Waban-Aki Sud

5.5 Octroi du contrat - Marquage de chaussée 2024

6. Sécurité publique

6.1 Rapport mensuel – Chargé de projets en sécurité civile

7. Urbanisme

7.1 Rapport mensuel - Inspecteur en bâtiment et en environnement

7.2 Demande de dérogation mineure n° 2024-09, lot 6 609 541, de la
Grand-Rue, zone Rv-4 – lot non desservi par un chemin

8. Environnement

8.1 Rapport mensuel – Inspecteur forestier

8.2 Rapport mensuel – Chargé de projets et inspecteur en
environnement

9. Loisirs / Culture

9.1 Demande d'aide financière – Île du Marais

9.2 Demande de subvention à la MRC – Projet Circuit historique et
touristique de Sainte-Catherine-de-Hatley

10. Administration

10.1 Rapport de dépenses - Directeur général

10.2 Services professionnels de Cain Lamarre – 2025

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

- 10.3 Politique de prévention et prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail
- 10.4 Autorisation d'achat du lot projeté 6 642 650, de la Grand-Rue
- 10.5 Confirmation d'embauche de Marianka Foucher au poste d'adjointe administrative

11. Adoption des comptes payés et à payer

12. Correspondance

13. Divers

14. Période de questions

15. Levée de la séance

1) MOT DE BIENVENUE

Une minute de silence est observée. Puis, le maire Jacques Demers souhaite la bienvenue aux membres du conseil et procède à l'appel des présences.

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-09-144

Il est proposé par : Jean Couture

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du 3 septembre tel que rédigé.

ADOPTÉE

3) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Séance ordinaire du 5 août 2024

2024-09-145

Il est proposé par : Lina Courtois

Et résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2024 tel que rédigé.

ADOPTÉE

4) FINANCE

5) VOIRIE

5.1 Rapport de dépenses – Contremaître des travaux publics

Le rapport de dépenses du contremaître des travaux publics pour le mois d'août est déposé, conformément au règlement 2016-489.

5.2 Rapport d'activité – Contremaître des travaux publics

Le rapport d'activité du contremaître des travaux publics pour le mois d'août est déposé, conformément au règlement 2016-489.

5.3 Octroi du contrat – Travaux de pavage de transition

Considérant que le contremaître des travaux publics doit retenir les services d'un entrepreneur pour des réparations d'asphalte au coin des chemins du Lac et des Colombes, au coin du chemin de la Montagne et de la rue de la Grand-Rue et pour le stationnement du bureau de la mairie;

Considérant qu'une demande de prix a été faite auprès de 3 entrepreneurs;

Considérant que l'entreprise Pavage des Cantons inc. a soumis le prix le plus bas conforme;

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

2024-09-146

Il est proposé par : Guillaume Poirier

Et résolu

Que le contrat pour les 3 réparations d'asphalte énumérées ci-haut soit confié au plus bas soumissionnaire soit *Pavage des Cantons inc.* au coût de 14 635 \$ plus les taxes applicables.

Que cette dépense soit affectée au poste budgétaire no 02-320-00-624.

ADOPTÉE

5.4 Octroi du contrat – Travaux de remplacement de deux ponceaux – Chemin Waban-Aki Sud

Considérant l'appel d'offres sur invitation lancé le 14 août 2024 visant la réalisation de travaux de remplacement de deux ponceaux sur le chemin Waban-Aki Sud auprès de 5 entrepreneurs;

Considérant que 3 soumissions conformes ont été déposées le 29 août 2024 au bureau de la municipalité et que le comité de sélection après analyse, en fait la recommandation auprès des membres du conseil;

2024-09-147

Il est proposé par : Julie Lamoureux

Et résolu

Que le contrat pour la réalisation de travaux de remplacement de deux ponceaux sur le chemin Waban-Aki Sud soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit au Groupe Lapalme inc. au prix de 119 855,92 \$ plus taxes applicables et ce, en respect du devis d'appel d'offres de la municipalité et de l'offre de services reçue le 29 août 2024.

Que le financement pour ce contrat ainsi que les frais d'ingénierie et de surveillance soient pris dans le surplus non affecté.

Que le directeur général soit autorisé à signer tous les documents en lien avec l'octroi du présent contrat.

Que la somme nécessaire au mandat soit appropriée au poste budgétaire 23-040-00-004 et qu'une copie de la présente résolution soit transmise aux soumissionnaires.

ADOPTÉE

5.5 Octroi du contrat - Marquage de chaussée 2024

Considérant qu'il y aura lieu de procéder, pour 2024, au traçage de ligne jaune continue au centre de certaines routes asphaltées du territoire de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, soit sur les chemins du lac, de la montagne et d'Ayer's Cliff;

Considérant les démarches entreprises auprès de trois entrepreneurs spécialisés en marquage de chaussée, par le contremaître des travaux publics;

Considérant que les Lignes Maska a déposé la plus base soumission conforme;

2024-09-148

Il est proposé par : Huguette Larose

Et résolu

De retenir les services de Lignes Maska aux fins de réaliser les travaux de traçage de ligne jaune continue au centre des chemins du lac, de la montagne et d'Ayer's Cliff au coût de 0,34 \$ du mètre. Le tout pour un prix budgétaire de 8 500 \$ plus les taxes applicables.

Que cette dépense soit prélevée à même le poste 02-320-00-519 des prévisions budgétaires 2024.

ADOPTÉE

6) SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Rapport mensuel – Chargé de projets en sécurité civile

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

Le rapport du chargé de projets pour le mois d'août est déposé.

7) URBANISME

7.1 Rapport mensuel - Inspecteur en bâtiment et en environnement

Le rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement pour le mois d'août est déposé.

7.2 Demande de dérogation mineure n° 2024-09, lot 6 609 541, de la Grand-Rue, zone Rv-4 – lot non desservi par un chemin

Considérant que la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley a adopté un *Règlement sur les dérogations mineures n° 97-334*;

Considérant qu'un comité consultatif d'urbanisme a été constitué conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et de l'urbanisme*;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme est d'avis que les conditions d'admission prévues par la *Loi sur l'aménagement et de l'urbanisme* et par le règlement sur les dérogations mineures sont remplies par cette demande de dérogation mineure;

Considérant que la demande vise à faire autoriser la création d'un lot non desservi par un chemin;

Considérant que selon l'article 3.8 du Règlement de lotissement n° 90-257 de la Municipalité, comme condition préalable à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale, le lot résultant de cette opération doit être desservi par un chemin conforme aux normes du *Règlement n° 2005-404 concernant les normes minimales de construction de rues*;

Considérant que l'objectif de ce lotissement est de céder le lot comprenant la partie boisée à la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley pour fins de création d'un parc;

Considérant que la partie aménagée, adjacente à la rue, aurait une superficie de 9 319,6 m² et que la partie à créer pour l'aménagement d'un parc municipal aurait une superficie de 8 335,4 m²;

Considérant que la Municipalité est en démarches pour permettre l'accès à la partie du parc municipal projeté;

Considérant qu'il n'y a actuellement aucun bâtiment sur la partie du lot projeté pour l'aménagement du parc;

Considérant que le lot projeté ne serait pas adjacent à une rue, cela y rendrait impossible la construction d'un bâtiment, en fonction des conditions d'émission des permis de construction, à l'article 4.2 du Règlement sur les permis et certificats n° 90-259 de la Municipalité;

Monsieur le maire demande aux personnes présentes si elles ont des questions ou des commentaires

2024-09-149

Il est proposé par : Huguette Larose

Et résolu

Que le conseil municipal appuie les recommandations du comité consultatif d'urbanisme et **accepte** la demande de dérogation mineure visant à faire autoriser la création d'un lot d'une largeur non desservi par un chemin, le tout conditionnellement à ce que soit cédé ce lot comprenant la partie boisée, à la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley pour fins de création d'un parc municipal.

ADOPTÉE

8) ENVIRONNEMENT

8.1 Rapport mensuel – Inspecteur forestier

Le rapport de l'inspecteur forestier pour le mois d'août est déposé.

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

8.2 Rapport mensuel – Chargé de projets et inspecteur en environnement

Le rapport en environnement pour le mois d'août est déposé.

9) LOISIRS / CULTURE

9.1 Demande d'aide financière – Île du Marais

Considérant que l'installation d'une toilette chimique sur le sentier de l'île du Marais est nécessaire;

Considérant que l'organisme formule une demande d'aide financière à la municipalité pour être en mesure de continuer d'offrir ce service à l'année;

2024-09-150

Il est proposé par : Guillaume Poirier

Et résolu

Que la municipalité accorde à l'organisme l'Île du Marais une aide financière de location du mois de novembre 2024 à avril 2026, d'une toilette chimique à être installée à cet endroit, pour un montant approximatif de 3 500\$ taxes en sus.

Que le montant de la dépense soit approprié à même le poste budgétaire concerné.

ADOPTÉE

9.2 Demande de subvention à la MRC – Projet Circuit historique et touristique de Sainte-Catherine-de-Hatley

Considérant qu'en 2016 la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley a procédé à l'installation de 15 panneaux illustrant chacune un élément patrimonial et historique de la municipalité. Avec le temps, ces installations se sont malheureusement dégradées, ne permettant plus de pouvoir prendre connaissance du contenu présenté sur les panneaux;

Considérant que le comité culturel de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, après avoir réalisé l'inventaire et le diagnostic de ces installations, a donc décidé d'élaborer un projet de modernisation de ces panneaux de manière à, d'une part, consolider le sentiment d'appartenance des citoyens et des citoyennes et, d'autre part, à présenter aux visiteurs une perspective stimulante de la communauté et de l'environnement de Sainte-Catherine-de-Hatley;

Considérant qu'en 2026, la municipalité célébrera ses 125 années de fondation. Ce sera l'occasion de mettre à l'honneur son histoire, son patrimoine et ses qualités d'aujourd'hui;

2024-09-151

Il est proposé par : Jean Couture

Et résolu

Que la municipalité accepte le projet présenté par le comité culturel de la municipalité avec un budget pour la première année de 10 000 \$.

Que la municipalité appuie la demande subvention de 5 000 \$ présenté dans le cadre du Programme de soutien financier aux initiatives culturelles de la MRC de Memphrémagog.

Que le directeur général ait autorisé à signer tous les documents reliés à la demande.

Que la mise de fond de la municipalité de 5 000 \$ soit appropriée au poste budgétaire 02-701-90-330.

ADOPTÉE

10) ADMINISTRATION

10.1 Rapport de dépenses - Directeur général

Le rapport de dépenses pour le mois d'août du directeur général est déposé conformément au règlement 2016-489.

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

10.2 Services professionnels de Cain Lamarre – 2025

2024-09-152

Il est proposé par : Huguette Larose

Et résolu

Que le conseil autorise le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque de 15 heures pour un montant maximal de 3 000 \$ plus les taxes et, au besoin, au service de consultation, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025;

Que le conseil mandate le cabinet Cain Lamarre pour procéder au recouvrement de créances municipales s'il y a lieu, en respect de l'offre de services soumise le 19 août 2024.

Que le montant de la dépense soit approprié à même le poste budgétaire respectif no 02 12000 412, 02 47000 412 et 02 61000 412, budget 2025.

ADOPTÉE

10.3 Politique de prévention et prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail

Considérant que toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

Considérant que la *Loi sur les normes du travail* prévoit notamment l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

Considérant que la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley a adopté une telle politique le 7 janvier 2019 (résolution n° 2019-01-09) et qu'une mise à jour s'impose à la suite de l'adoption de la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu du travail* ;

Considérant que la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l'incivilité au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

Considérant que la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, de violence ou d'incivilité dans son milieu de travail;

Considérant qu'il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de contribuer et de promouvoir au maintien d'un milieu de travail sain;

2024-09-153

Il est proposé par : Guillaume Poirier

Et résolu

Que la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley abroge la Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail adoptée le 7 janvier 2019 (résolution n° 2019-01-09).

Que la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley adopte la *Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail*.

ADOPTÉE

10.4 Autorisation d'achat du lot projeté 6 642 650, de la Grand-Rue

Considérant que la municipalité a accepté le lotissement du lot 6 609 541 pour la création, avec la partie boisée, d'un lot de 8 335,4 m² non desservi par un chemin, conditionnellement pour fin d'aménagement d'un parc municipal;

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

Considérant que le nouveau lot projeté 6 642 650 sera vendu par appel d'offres;

Considérant que la municipalité est intéressée à acheter le lot projeté 6 642 650;

2024-09-155

Il est proposé par : Jean Couture

Et résolu

Que la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley accepte de soumissionner au prix de 25 000\$ plus les frais de lotissement et de transactions, pour l'achat du lot projeté 6 642 650.

Que si la municipalité devient propriétaire, des démarches seront entreprises pour permettre l'accès au lot projeté 6 642 650.

Que la somme nécessaire au mandat soit appropriée au poste budgétaire 55-160-01-000, soit les revenus reportés – fonds parcs et terrains.

Que le directeur général ait autorisé à signer tous les documents concernant l'offre d'achat.

Que si l'offre d'achat est acceptée par le vendeur, le maire et le directeur général sont autorisés à signer l'acte d'achat du lot projeté 6 642 650.

ADOPTÉE

10.5 Confirmation d'embauche de Marianka Foucher au poste d'adjointe administrative

Considérant que Mme Marianka Foucher est déjà à l'emploi de la municipalité depuis le 18 septembre 2023, pour une durée déterminée, comme secrétaire-réceptionniste pour le remplacement de congé de maternité qui se termine le 16 septembre 2024;

Considérant que le directeur général a démontré aux élus le besoin supplémentaire de main-d'œuvre au sein de l'administration municipale pour la création d'un poste d'adjointe administrative;

Considérant la recommandation du directeur général soutenant la candidature de Madame Marianka Foucher pour occuper ce poste;

2024-09-156

Il est proposé par : Julie Lamoureux

Et résolu

De procéder à l'embauche de Madame Marianka Foucher au poste d'adjointe administrative à la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, le tout aux termes et conditions établies aux conditions de travail et bénéfiques marginaux des employés de la municipalité.

Que l'entrée en fonction se fasse le 16 septembre 2024 avec adaptations de façon à permettre le transfert de poste.

ADOPTÉE

11) ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Liste des comptes payés			
Fournisseur	No Chèque	Description	Montant
Action Saint-François	202400519	Adhésion réso 2024-08-139	150.00 \$
BELL	202400514	Téléphone hôtel de ville et salle communautaire	703.19 \$
BELL Canada	202400517	Internet et IP fixes	186.21 \$
Desjardins Assurances	202400520	Assurances collectives juillet Q19800310	2 191.91 \$
FTQ	202400561 202400562	REER	4 112.69 \$
Hydro-Québec	202400515	Éclairage public	26.40 \$
MINISTÈRE DU REVENU	202400559	Déductions à la source	14 619.59 \$
Régie inter.déchets de Coaticook	202400518	Déchets, compost et boues juillet 2024	11 479.06 \$
Société financière Grenco Inc.	202400513	Contrat location photocopieur	74.73 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL	202400560	Déductions à la source	6 096.41 \$
VILLE DE SHERBROOKE	202400516	Électricité	6 641.74 \$

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

		*Rémunération des élus	10 006.17 \$
		*Rémunération du personnel	31 125.19 \$
Total des comptes payés			87 413.29 \$

Liste des comptes à payer			
Fournisseur	No Chèque	Description	Montant
ADN Communication	202400543	Licence mensuelle juillet	267.00 \$
AGC Serrurier (2010) Inc.	202400536	20x Clés lac Magog et réparation serrure bureau	379.42 \$
BENJAMIN GAUTHIER	202400567	Refonte plan et règlements d'urbanisme réso 2024-08-138	5 691.26 \$
BERGERON, Julie	202400537	Entretien ménager hôtel de ville et salle communautaire août	1 161.00 \$
CAIN LAMARRE S.E.N.C.R.L.	202400531	Dossier général administration	1 287.90 \$
CONSTRUCTION COUILLARD LTÉE	202400529	Pierre réparation Rivière-Est et chemin Vallières	71.30 \$
Constructions Vincent Laverdure	202400530	Fossé Waban-Aki réso 2024-06-99 et réparation fossé chemin Archambault	2 290.88 \$
CURRY, David	202400564	Remboursement km août	58.24 \$
DEMERS, Jacques	202400533	Remboursement km et lunch août	107.31 \$
Diane Longval	202400534	Vêtements voirie et enseignes pour la voirie	519.69 \$
Englobe Corp.	202400541	Contrôle qualité des matériaux travaux 2024 réso 2024-06-98	5 771.75 \$
ENTREPRISE LTCA INC.	202400522	Location toilette chimique	172.46 \$
Entreprise R.F. et filles	202400553	Eau en bouteille	54.00 \$
Enviro Connexions	202400546	Contrat collecte déchets, recyclage et compost juillet	22 395.26 \$
EXCAVATION BERNARD LAVERDURE	202400556	Réparation descente à bateaux, travaux urgence fossé rue Archambault, chemin Vallières et Colline Bunker	10 692.69 \$
F.Racicot Excavation Inc.	202400523	MG20B et récupération de souches et branches ch du Pont	120.72 \$
Fonds d'information	202400563	Avis des droits de mutation août	54.00 \$
Foss National	202400558	Facture essence	945.58 \$
FOUCHER MARIANKA	202400552	Remboursement km août	57.60 \$
Francotyp-Postalia Canada	202400532	Location timbreuse (3 mois)	172.29 \$
Groupe Colas Québec Inc	202400555	Réparation chemins du Pont, Framboisière, Waban-Aki, Vallières, Collin Bunker	2 488.17 \$
GUERTIN LUC	202400566	Remboursement km et cellulaire août	514.24 \$
Jardin Eden	202400540	Pailis cèdre salle communautaire	645.70 \$
LANGLOIS-DOR, Étienne	202400565	Remboursement km août	106.18 \$
LEBEL RICHARD	202400545	Comité CCU août 2024	100.00 \$
Les Services Exp Inc.	202400535	Services techniques ponceaux Waban-Aki réso 2024-08-131 Demande de subvention travaux 2025 réso 2024-07-117 Surveillance de chantier travaux 2024 réso 2024-02-28	19 448.75 \$
LOCATION LANGLOIS INC.	202400521	Location broyeuse à branches-travaux fossés et fiche pour débloquer ponceau Colline-Bunker	796.58 \$
Marc Marin	202400547	Remboursement km et cellulaire août	102.24 \$
MEGABURO	202400525	Contrat photocopies	42.62 \$
MRC DE MEMPHRÉMAGOG	202400524	Équilibrage	2 241.50 \$
OLIVIER ADOUE	202400550	Cachet activités culturelles réso 2024-05-92	300.00 \$
Petite caisse	202400526	Frais écocentre, eau, Gatorade voirie, pièces pour jardinière	61.25 \$
RÉGIE DE POLICE MEMPHRÉMAGOG	202400527	septembre	45 875.00 \$
Régie incendie de l'Est	202400539	Versement 4 de 4 quote-part annuelle 2024	83 797.00 \$
Robert Daignault	202400542	Cachet journées de la culture réso 2024-05-2	200.00 \$
Roy Radio Tv	202400549	Service réparation système audio	68.99 \$
S.P.A. DE L'ESTRIE	202400528	Août	861.33 \$
Services de cartes Desjardins	202400557	64,91\$ Voirie 391,49\$ ITCLOUD (informatique) 27,29\$ Host Papa (Informatique) 228,10\$ Bureau en gros-papeterie 127,47\$ Lunch élus atelier de travail du 27 août	839.26 \$
Solutions environnementales 360 (QC) Ltée	202400551	Contrat vidange des fosses JUILLET 2024	9 168.69 \$
ST-PIERRE NORMAND	202400544	Comité CCU août 2024	100.00 \$
Technologies Cdware Inc	202400548	Contrat de service GSP déneigeuses août	36.56 \$
Terraquavi	202400538	Géotextile pour ponceau Colline Bunker	772.90 \$
Transport Marcel Morin Inc	202400554	Nivelage après grosse pluie réso 2024-05-79	1 491.81 \$
Total des comptes à payer			222 329.12 \$

Grand total comptes payables et salaires			309 742.41 \$
---	--	--	----------------------

2024-09-157

Il est proposé par : Jean Couture

Et résolu

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

Que les comptes soient payés tels que présentés.

ADOPTÉE

12) CORRESPONDANCE

Quelques éléments de correspondance sont laissés à l'attention des membres du conseil.

13) DIVERS

Aucun sujet n'est traité.

14) PÉRIODE DE QUESTIONS

15) LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée est levée vers 19h30 sur proposition Huguette Larose.

ADOPTÉE

Jacques Demers
Maire

Marc Marin
Greffier-trésorier